



# AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la  
Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton

---

## DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2024

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Caroline Lamothe, directrice générale et Greffière-trésorière, de la susdite municipalité, à l'effet que :

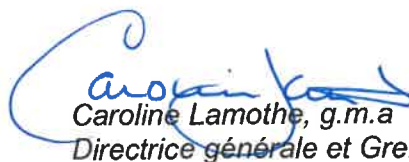
QUE conformément à l'article 1007 du *Code municipal*, le rôle de perception pour l'année 2024 est maintenant complété et déposé le 24 janvier 2024 au bureau municipal, situé au 960 chemin de Milton à Saint-Valérien-de-Milton;

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec;

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la Municipalité, situé au 960 chemin de Milton à Saint-Valérien-de-Milton, selon les modalités suivantes :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00

Donné à Saint-Valérien-de-Milton, ce 24<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2024.

  
Caroline Lamothe, g.m.a  
Directrice générale et Greffière-trésorière